

Sujet: [INTERNET] Enquête publique parc éolien Mailhac s/Benaize

De : philippe rosemberg <magic.philipson@gmail.com>

Date : Sat, 9 Feb 2019 11:54:36 +0100

Pour : philippe rosemberg <magic.philipson@gmail.com>

Copie à : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe (PDF) mes observations relatives au projet d'implantation d'un parc éolien sur la zone du Bois du Bouéry.

Merci de bien vouloir m'accuser la bonne réception de ce mail et de sa pièce jointe.

Cordialement.

Philippe ROSEMBERG - 15 La Bure 87160 CROMAC

NON AUX EOLIENNES DU BOIS DU BOUERY.pdf

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Des éoliennes à la place des arbres du Bois de BOUERY... Pourquoi faire ?

- pour abîmer irrémédiablement durant des dizaines d'années un espace boisé irremplaçable. Ceci en implantant à la place des feuillus, de manière inadmissible, des machines qui n'ont pas leur place dans cet espace, ne serait-ce que par leurs hauteurs provocatrices.
- pour dévaluer au plus haut point, à un niveau jamais atteint, tout l'immobilier environnant et créer rapidement une désertification bien compréhensible par le rejet de s'installer durablement dans un espace pollué.
- pour émettre des infrasons mortels sur une majorité des chauves-souris protégées et les tuer à coups de pales alors qu'elles sont utiles à l'éco système. Leur présence est avérée et démontrée sur ces secteurs. De même qu'il est constamment démontré que les éoliennes sont l'ennemi N° UN des chauves-souris.
- pour émettre des infrasons amenant à des maux de tête permanents chez les citoyens.
- pour contrarier les courants migratoires importants dans cette zone (grues, oies sauvages)
- pour polluer par la dégradation permanente des composants des pales (polyester, fibre de carbone etc.) Pour polluer les sols par l'apport de masses de béton armé.
- pour présenter un danger permanent résultant de la constitution des composants (métaux rares, centaines de litres d'huile, rupture de pales, explosions, etc.)
- pour être injustifiées face à leurs faibles performances énergétiques qui n'apportent rien en termes de pertinence dans un secteur qui n'a pas d'aspect industriel majeur nécessitant des sources importantes d'énergie électrique.

« Alors, puisque c'est cela qu'apporteraient les éoliennes, donc que du négatif, destructeur de ce que la nature a réussi à construire, **je refuse** d'en voir une quelconque s'ériger puisque leur utilité n'est en aucune manière avérée, bien au contraire. Je dis HALTE aux dégâts écologiques sciemment provoqués »

Philippe ROSEMBERG, 15 La Bure - 87160 CROMAC



**NON AUX
EOLIENNES**